

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 980

présenté par  
M. Chiche

-----

**ARTICLE 50**

Compléter l'alinéa 7 par la phrase suivante :

« Ce rapport doit également fixer l'atteinte des objectifs en matière de logement. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article concerne la production à l'échelle de chaque commune ou intercommunalité d'un rapport concernant l'artificialisation des sols.

Or, cet amendement vise à étendre le domaine de ce rapport à l'atteinte des objectifs en matière de logement.

Cette proposition a été effectuée par la FFB.